



Commune de Céaux, le 02/12/2024

## REUNION PUBLIQUE-EROSION DU LITTORAL

Madame, monsieur,

Dans le cadre de la loi climat et résilience, les communes de Saint-Jean-le-Thomas, Dragey-Ronthon, Genêts et Céaux ont fait le choix de participer à l'étude de l'érosion littorale sur leur territoire. Cette étude a notamment pour objectif d'apporter des connaissances sur l'érosion littorale de ce secteur.

Cette première réunion publique a pour objectif de présenter cette étude.

Durant celle-ci la méthodologie ainsi que la finalité de l'étude seront alors présentées.

Le public sera ainsi mis à contribution afin d'apporter ses connaissances portant sur le recul du trait de côte lié aux tempêtes, les dégâts occasionnés sur les différents ouvrages, ou toutes autres observations réalisées sur le littoral.

Les habitants et entreprises résidant sur les communes de Saint-Jean-le-Thomas, Dragey-Ronthon, Genêts et **Céaux** sont donc conviés à cette réunion qui aura lieu le:

**mardi 17 décembre 2024 - de 18h à 19h30**  
**Salle polyvalente - 6, bis rue St-Etienne à Bacilly**

La population sera tenue informée de l'avancée de l'étude à travers différentes communications tout au long de cette démarche.

Le maire, Christophe HERNOT



Commune de Céaux, le 02/12/2024

## REUNION PUBLIQUE-EROSION DU LITTORAL

Madame, monsieur,

Dans le cadre de la loi climat et résilience, les communes de Saint-Jean-le-Thomas, Dragey-Ronthon, Genêts et Céaux ont fait le choix de participer à l'étude de l'érosion littorale sur leur territoire. Cette étude a notamment pour objectif d'apporter des connaissances sur l'érosion littorale de ce secteur.

Cette première réunion publique a pour objectif de présenter cette étude.

Durant celle-ci la méthodologie ainsi que la finalité de l'étude seront alors présentées.

Le public sera ainsi mis à contribution afin d'apporter ses connaissances portant sur le recul du trait de côte lié aux tempêtes, les dégâts occasionnés sur les différents ouvrages, ou toutes autres observations réalisées sur le littoral.

Les habitants et entreprises résidant sur les communes de Saint-Jean-le-Thomas, Dragey-Ronthon, Genêts et **Céaux** sont donc conviés à cette réunion qui aura lieu le:

**mardi 17 décembre 2024 - de 18h à 19h30**  
**Salle polyvalente - 6, bis rue St-Etienne à Bacilly**

La population sera tenue informée de l'avancée de l'étude à travers différentes communications tout au long de cette démarche.

Le maire, Christophe HERNOT